République Française — Département de la Lozère

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 4 MARS 1973

deuxième circonscription



Charles de CHAMBRUN
Député de la Lozère



Georges DURAND
Maire de Blavignac

LOZÉRIENNES, LOZÉRIENS,

Un groupe de candidats brigue vos suffrages. Les argumentations sont diverses. Pour certains, elles sont à base d'attaques personnelles, principalement destinées à semer le doute dans vos esprits quant à l'action que je n'ai cessé de mener en faveur de notre pays.

Deux de ces candidats représentent des politiques s'inspirant du Marxisme. Ce sont des positions connues. Opter pour ce choix, c'est vouloir changer notre société autrement que par sa mutation concertée.

Les deux autres, dont l'idéologie est moins définie, se veulent être les seuls champions de ce qui a pu se réaliser, ou se construira demain en Lozère.

Soyons sérieux ! La vanité de leurs prétentions ne résiste pas à la connaissance des chiffres. Les voici :

Sur 8 milliards 628 millions de travaux réalisés en Lozère au cours des 5 dernières années au titre de l'Education, de la Formation Professionnelle et des Equipements Sanitaires et Sociaux, plus de 5 milliards 600 millions l'ont été par moi, ou de par mes interventions.

L'énumération principale en est simple : le C. E. S. de Saint-Chély, le C. E. M. de Montrodat, l'Hôpital de Mende, l'I. M. P. de Laval Atger, le C. A. T. et l'I. M. P. de Saint-Chély.

Pendant ce temps, au niveau de l'Etat, l'effort d'équipement dont il est le maître d'ouvrage, ou financé par lui, s'est élevé à 15 millards de francs, dont 6 milliards 5 pour l'agriculture, 2 milliards 5 pour les routes nationales (pour l'essentiel dans cette circonscription), et 4 milliards 7 pour la voirie départementale.

J'ai personnellement amené en crédits spéciaux directement affectés à des communes, au titre des chemins communaux, près de 20% des crédits totaux octroyés au titre du programme de la région, et ce sur ma circonscription.

Et l'on veut prétendre que je ne me suis pas occupé de la Lozère !

Quelle basse démagogie! Ce vote est, et doit rester dans notre constitution, un vote pour notre politique, même si certains de mes adversaires tentent de placer le débat au niveau des poubelles.

Monsieur Georges DURAND et moi-même, nous sommes rejoints dans les idées émises "Pour un nouveau Contrat Social" par le groupe d'études présidé par M. Edgard FAURE dont je fais partie depuis sa fondation.

Les notions de partis politiques, héritées des temps où elles servaient à constituer ou à défaire les gouvernements, sont condamnées par leur archaïsme et leur fragilité.

Le débat des idées doit prendre le pas sur le combat des partis; la concertation entre majorité et opposition devient alors naturelle, et s'ouvre ainsi à la "majorité d'idées".

Ceci n'est pas utopique; l'expérience démontre qu'en matière sociale notamment, toutes les mesures ou lois qui se sont inspirées du thème général de la participation — loi sur le droit syndical, lois sur les retraites (du régime général ou des professions indépendantes), égalité des salaires masculins et féminins, mensualisation du S.M.I.C., prime de mobilité, prolongement de la couverture sociale de 16 à 17 ans, retraite basée sur les meilleures années, etc...— ont été votées d'une manière plus majoritaire que la "majorité du parlement". Ces votes correspondaient à une "majorité d'idées".

Mais il reste beaucoup à faire. La fonction législative doit se déployer dans la rédaction des textes règlementaires et dans leur application.

C'est le seul moyen pour que les élus protègent les citoyens contre les excès de la techno-bureaucratie.

Quant à la Lozère, il faut qu'elle poursuive son développement dans un équilibre à l'échelle de l'homme :

a) en renforçant son agriculture qui fait à nouveau preuve de vigueur, en engageant l'Etat à investir dans le désenclavement des parcelles par l'aménagement des chemins ruraux, en remettant en état les terres.

b) en créant des emplois, de par l'encouragement de toutes les bonnes initiatives, qu'elles soient de nature industrielles, sanitaires et sociales, touristiques, et en y associant les jeunes, car la Lozère de demain, c'est eux. Chaque génération ayant son rôle à jouer, le devoir de la nôtre est de préparer la place de la suivante. C'est l'acte de foi nécessaire.

Voilà ce que sera notre action pour que Vive la Lozère.

Charles de CHAMBRUN
Député de la Lozère — Maire de Montrodat

Georges DURAND
Maire de Blavignac

CANDIDATS DÉMOCRATES Vme
INVESTITURE U.D.R. U.R.P.

Imprimerie des 4 ○ Castanier-Guerrier ○ Marvejols